

ans. Douze d'entre eux furent admis à les prononcer.

Ce fut à ce moment qu'il donna à ses associés le nom de *frères des écoles chrétiennes*. Il régla leur nourriture *au pur nécessaire aux viandes les plus grossières dont se servent les artisans*. Il adopta pour leur habillement une espèce de soutane en bure ou gros drap, et la capote noire ou manteau à manches de la même étoffe, les souliers forts, le chapeau très-ample, le rabat ou petit collet de grosse toile, costume qu'ils portent encore.

Les premiers vœux perpétuels remontent à 1694. Dès lors cette institution fut fondée, et si elle ne fut pas à l'abri de nombreuses attaques, on pouvait du moins espérer avec certitude qu'elles ne sauraient compromettre son existence. Le bien que les écoles chrétiennes avaient produit dans la ville de Reims ne tarda pas à se faire connaître au dehors. Les villes de Guise, de Laon, de Rhétel et de Château-Portien, voulurent bientôt avoir des disciples de l'abbé de La Salle. Plusieurs curés de campagne en demandèrent aussi, mais comme le nombre était insuffisant, ils voulurent au moins choisir parmi leur paroissiens ceux qui semblaient les plus propres à l'enseignement, et les envoyèrent à l'abbé de La Salle pour les former par ses leçons. Ce mode de procéder contenait ainsi en germe, comme on le voit, l'institution des écoles normales primaires. On peut se rappeler en effet que surtout après les premières années de leur établissement, dû à la loi de 1833, elles recevaient, spécialement pendant les vacances, les instituteurs des campagnes qui venaient s'y perfectionner et s'y inspirer des méthodes nouvelles.

L'abbé de La Salle voyant son institut fondé et en voie de progrès, voulut que les frères choisissent un supérieur et en fissent eux-mêmes l'élection. Malgré leur résistance, les raisons qu'il fit valoir devant eux furent adoptées, et le frère Henri l'Heureux fut nommé supérieur. Le clergé le voyant plus libre de ce côté, l'obligea à reprendre son canonat. Il ne s'y soumit toutefois qu'avec beaucoup de difficulté.

En 1690, la mort ayant fait de grands vides dans les rangs de ses élèves, il ne dédaigna pas d'aller faire lui-même la classe des jeunes enfants. Cet acte d'humilité lui attira, ainsi qu'à ses élèves, non seulement des railleries, mais encore des persécutions; mais il n'en persista pas moins dans la continuation de son œuvre. Bien plus, ce fut alors que, pour augmenter le personnel de ses écoles, il eut l'idée de recevoir dans sa maison un certain nombre de jeunes gens de quatorze à quinze ans, qui annonçaient des dispositions pour la vie religieuse, et qu'il faisait former à l'enseignement. Tel fut le principe des noviciats préparatoires. Établi d'abord à Reims, il fut transféré ensuite à Paris et supprimé, plus tard à cause des contrariétés auxquelles les élèves furent en butte. Ces noviciats furent rétablis en 1835. Aujourd'hui il en existe notamment à Paris, à Lyon, à Avignon.

En 1688, M. de la Barmondière, alors curé de Saint-Sulpice, ayant entendu parler des nouvelles écoles, fit demander à l'abbé de La Salle s'il ne voudrait pas se charger de celles de sa paroisse. Celui-ci, dans l'espoir que son institut fructifierait d'avantage s'il était transplanté à Paris, se rendit volontiers au désir du curé.— Mais une fois les frères qu'il avait amenés mis en possession des écoles de la paroisse, ils eurent à souffrir de nouvelles persécutions, notamment de la part de l'écolâtre, c'est ainsi qu'on nommait la personne chargée de la surveillance des écoles de la paroisse. Il ne fallut pas moins, pour dissiper cet orage et prouver les immenses services que l'institution naissante avait déjà rendus à la jeunesse, qu'une inspection générale faite par les ordres du curé et par les soins de l'abbé de Janson. En même temps la

communauté avait à se défendre contre les mêmes attaques que nous voyons se renouveler de nos jours par suite de la concurrence des établissements laïques. Les maîtres écrivains accusèrent les écoles chrétiennes de leur enlever leurs élèves et de les priver ainsi d'une partie de leurs bénéfices. Un procès eut lieu; et, chose étonnante à cette époque où les corporations étaient toutes-puissantes, il fut jugé à l'avantage de l'abbé de La Salle.— Enfin, pour que la mesure fût comblée, ses amis se liguerent contre lui; on attaqua jusqu'aux réglemens qu'il avait faits, et le curé de Saint-Sulpice retira même les secours qu'il avait donnés jusqu'alors. Ce fut dans cet instant critique que l'abbé de La Salle transporta sa communauté à Vaugirard, mais les famines des années 1691 et 1693 vinrent encore diminuer les secours et les aumônes dont il vivait avec ses élèves, de sorte qu'ils ne tardèrent pas à être tous réduits à la plus extrême indigence. Sur ces entrefaites M. Baudran, qui avait succédé à M. de la Barmondière dans la cure de Saint-Sulpice, rétablit la petite pension de ceux qui faisaient l'école sur sa paroisse, mais ce secours ne fut que momentané, et sa suppression, qui eut lieu bientôt après, fit retomber les frères dans la plus affreuse pénurie. Nonobstant cette grande misère, l'abbé de La Salle poursuivait son œuvre avec un zèle infatigable. A peine relevé d'une maladie qui l'avait conduit aux portes du tombeau, il ouvrit de nouvelles écoles à Paris, à Calais, à Chartres, et même sur la paroisse Saint-Hippolyte une école spéciale pour former des maîtres de campagne. M. de la Chétardie, successeur de M. Baudran, voulut alors qu'il ouvrit sur sa paroisse des écoles dominicales où les ouvriers seraient reçus tous les dimanches après la messe, et viendraient réparer les fautes d'une première éducation. Cette pensée fut féconde, car l'Angleterre et l'Allemagne ne tardèrent pas à ouvrir chez elles un grand nombre de ces écoles dominicales (*Sunday Schools, Sonntags-Schulen*), mais l'idée première n'en appartient pas moins à la France, qui doit se faire honneur de ce progrès et se féliciter de voir de semblables écoles se multiplier depuis quelque temps sur tous les points de son territoire et particulièrement dans les villes populeuses.

Les maîtres écrivains, qui, malgré la perte de leurs procès, ne se tenaient pas pour battus, essayèrent alors une nouvelle persécution, mais ils ne purent arrêter les progrès de l'institut, qui, à ce moment même, ouvrait des écoles chrétiennes dans les villes de Troyes et d'Avignon. Ce fut aussi vers la même époque (1702) que l'abbé de La Salle envoya deux frères à Rome, où l'un d'eux, le frère Drolin, obtint de Clément XI la direction d'une école que les frères ont toujours conservée depuis. Quelques années plus tard, en 1705, monseigneur de Colbert, alors archevêque de Rouen, témoin des bons effets produits par ces écoles, voulut les introduire dans son diocèse. On en établit une à Darnetal, puis trois à Rouen; mais bientôt privés du logement qu'on leur avait assigné et n'ayant qu'un traitement insuffisant, les frères furent obligés de revenir à Paris, où leur rentrée dans la communauté épuisa les faibles ressources qu'elle possédait. Aussi l'hiver de 1709 les trouva dans le plus complet dénûment, et ils seraient peut-être morts de froid et de faim si le curé de Saint-Sulpice, touché de compassion, ne leur eût accordé quelques secours.

Peu après cette nouvelle crise, on songea à rouvrir l'école pour les maîtres de campagne, et l'abbé de La Salle, après avoir inspecté les écoles du Midi, se retira à Grenoble; mais sa communauté souffrant de son absence, il n'hésita pas à revenir à Paris, où l'attendaient de nouvelles persécutions qui rendirent encore plus vif chez lui le désir qu'il avait depuis longtemps de se faire